

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES ORATRICES

Michela BOVOLENTA : née au Tessin, puis s'est transférée à Lausanne pour ses études, où elle vit toujours. Elle est secrétaire centrale au SSP-VPOD. Militante syndicaliste et féministe, elle a participé à la première grève des femmes en 1991. Depuis Michela a été active dans de nombreuses luttes, manifestations et grèves dans les secteurs public et parapublic ainsi que dans des batailles féministes, entre autres pour le congé maternité, le droit à l'avortement, l'abolition du harcèlement sexuel ou encore pour la défense des retraites. Co-présidente de la Commission des femmes de l'USS de 2013 à 2023, elle a été une des initiatrices de la grève féministe du 14 juin 2019.

Norma GIANNETTA: secrétaire syndicale à l'APC, elle est notamment responsable de l'égalité des sexes et de la diversité. Dans ce contexte, Norma est également membre de la commission féministe de l'USS. Norma s'intéresse de près à la diversité, à l'autonomisation et au féminisme transnational et s'engage en faveur d'un travail syndical orienté sur la base.

Chiara LANDI: diplômée en Sciences internationales et diplomatiques de l'Université de Bologne (Italie). Depuis 2013, elle est syndicaliste chez Unia dans la région Tessin et Moesa, où elle occupe aujourd'hui le poste de responsable régionale du secteur tertiaire. Depuis 2016, elle est responsable du Groupe d'intérêt Femmes d'Unia Tessin et présidente de la Commission Femmes de la section tessinoise de l'USS. Active depuis des années dans les mouvements féministes, elle a participé à la fondation du collectif de grève féministe tessinois et a été l'une des organisatrices des grèves féministes de 2019 et 2023.

Agota LAVOYER: née en 1981, assistante sociale et autrice, elle s'est spécialisée dans la violence sexiste et sexuelle. En tant que conseillère et directrice de centres d'aide aux victimes à Berne et Soleure, elle a soutenu et accompagné d'innombrables victimes de violences sexuelles et leurs proches. Elle a ainsi pu constater de près les graves conséquences de la banalisation sociale des violences sexuelles, de la stigmatisation des victimes et de la fréquente disculpation des auteurs. Aujourd'hui, elle est active comme conseillère indépendante, conférencière et militante politique. Elle s'engage en faveur du changement social et d'une transformation des mentalités, d'un meilleur soutien aux victimes de violences sexuelles dans la société en général, ainsi que dans le système judiciaire, et d'une prévention moderne des violences sexuelles. Elle enseigne dans différentes hautes écoles spécialisées et universités, propose des formations continues dans des entreprises, des organisations et auprès des autorités judiciaires, accompagne des projets en tant qu'experte et travaille comme personne de confiance externe pour les cas de harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Grâce à de nombreuses interviews dans les journaux, à la radio et à la télévision, Agota Lavoyer s'est fait connaître d'un large public en Suisse. Elle a également joué un rôle clé dans la révision du droit pénal suisse en matière sexuelle en 2023. Ces dernières années, elle a publié trois ouvrages de référence (en allemand): le livre pour enfants « Ist das okay? » (Est-ce que c'est normal ?) sur la prévention des violences sexuelles envers les enfants, « Jede_ Frau » (Chaque femme) et, plus récemment, « Ermutigt » (Encourager), un manuel destiné aux victimes de violences sexuelles.

Céline MOREAU : avocate, associée de l'étude Peter & Moreau, à Genève. Elle se spécialise dans les litiges de droit du travail et de fonction publique nationale et internationale, avec une expertise particulière en matière de lutte contre les atteintes à la personnalité et de non-discrimination. Elle intervient aussi régulièrement devant les juridictions pénales, notamment dans des affaires liées à des agressions sur les lieux de travail, à l'exploitation de la force de travail et à la criminalisation de l'action syndicale. Elle a travaillé plusieurs années au sein de l'Organisation internationale du Travail, une expérience qui lui permet d'intégrer une perspective internationale aux dossiers et aux luttes qu'elle défend. Elle est par ailleurs membre du Comité d'ILAW (International Lawyers Assisting Workers Network), une ONG internationale mettant en réseaux des juristes engagé-e-s pour la défense des droits des travailleurs et travailleuses.